



Vigne

N°11
09/06/2020



Animatrice filière

Karine BARRIERE

**Chambre d'agriculture
de la Corrèze**

k.barriere@correze.chambagri.fr

Suppléance :

Marion POMPIER

**Chambre d'agriculture
de la Corrèze**

marion.pompier@correze.chambagri.fr

Rédactrice :

Karine BARRIERE

**Chambre d'agriculture
de Nouvelle-Aquitaine,**

avec l'appui de Virginie VIGUES

**Chambre d'agriculture
du Tarn**

Directeur de publication

Dominique GRACIET

Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine

Boulevard des Arcades

87060 LIMOGES Cedex 2

accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF

Service Régional
de l'Alimentation

Nouvelle-Aquitaine

22 Rue des Pénitents Blancs

87000 LIMOGES

Supervision site de Bordeaux

**Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.**

Reproduction partielle autorisée

avec la mention « extrait du

bulletin de santé du végétal

Nouvelle-Aquitaine Vigne /

Edition Limousin N°XX

du XX/XX/XXXX »



Edition Limousin

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)**

Ce qu'il faut retenir

Phénologie

- La précocité de 2011 a été atteinte : grain de pois sur les parcelles les plus précoces.

Mildiou

- Dégradation orageuse pour la fin de semaine.
- Risque de contamination moyen.

Oïdium

- Le stade de sensibilité est en cours.

Black-Rot

- Présence de symptômes mais pas d'évolution.

Météo

Faits marquants de la semaine écoulée

La semaine dernière a été perturbée. Les épisodes pluvieux se sont succédé pour un cumul allant de 15 mm à Branceilles à 30 mm à Verneuil.

Prévision pour la semaine du 3 au 9 juin

La semaine s'annonce perturbée avec un risque de dégradation orageuse dès ce soir et les températures chutent fortement.

		Mer 10	Jeudi 11	Vend 12	Sam 13	Dim 14	Lun 15	Mar 16
19	Températures	9-20	12-20	13-20	12-22	12-25	13-26	14-26
	Tendances							
87	Températures	8-18	10-16	10-18	11-20	12-22	14-24	14-24
	Tendances							

Stades phénologiques

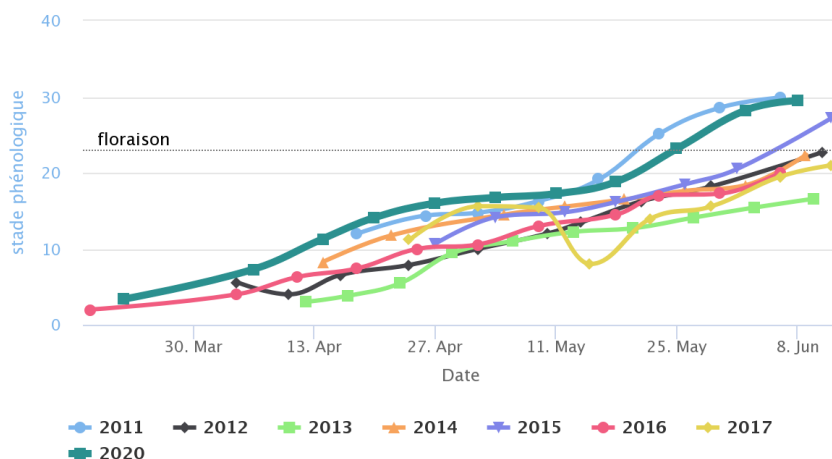
	Zone Haute-Vienne	Zone Corrèze
Pinot noir	Fin floraison à nouaison	/
Gamay		Grains de plomb à petit pois
Chardonnay	/	Grains de plomb à petit pois
Chenin	/	Grains de plomb à petit pois
Sauv. blanc	/	Grains de la taille d'un petit pois
Merlot	/	Grains de plomb à petit pois
Cabernet franc	/	Grains de plomb
Cabernet sauv.	/	Fin floraison à grains de plomb



Stade « Grains de plomb » (photo : CA81)

Evolution de la phénologie LI

du 2020-03-01 au 2020-06-09



La précocité du vignoble se confirme et a rattrapé celle de 2011.

Mildiou (*Plasmopara viticola*)

• Situation au vignoble

Une tache est observée sur le Chardonnay dans le secteur de Brivezac. Aucun symptôme n'est observé ni sur les autres secteurs ni sur le témoin non traité.

• Modélisation (Potentiel système - IFV)

J = 8 juin

Situation de J-7 à J :

La pression reste faible sur tous les secteurs.

Sur les secteurs de Verneuil et Branceilles, les pluies s'étalant du 2 au 7 juin n'ont pas été suffisantes pour engendrer la modélisation de contaminations épidémiques, toutefois des contaminations pré-épidémiques ont pu avoir lieu.

Sur le secteur d'Objat, les pluies s'étalant du 3 au 6 juin n'ont pas été suffisantes pour engendrer la modélisation de contaminations épidémiques ou pré-épidémiques.

Simulation de J à J+10 :

La pression exercée par le mildiou sur la Corrèze et la Haute-Vienne devrait rester à un niveau faible.

De ce fait, les seuils pour engendrer le déclenchement de la modélisation de contaminations épidémiques restent élevés : seuls 25 mm en une fois engendrent la modélisation de contaminations épidémiques sur l'ensemble des secteurs. Les seuils pour déclencher des contaminations de type pré-épidémique sont de 10 mm.

Les taches issues des contaminations pré-épidémiques survenues entre les 3 et 6 (Verneuil et Branceilles) devraient être visibles à partir du 13 juin.

Évaluation du risque

De nouvelles contaminations épidémiques ne peuvent se produire qu'avec des cumuls de 25 mm.

Le risque de pluie est présent toute la semaine, le risque de contamination est donc moyen pour cette semaine.

Observez votre végétation pour détecter la sortie des premières tâches.

Oïdium (*Uncinula necator*)

• Situation au vignoble

1 seul grain oïdié a été observé sur Merlot, secteur Allasac.

Évaluation du risque

La période à risque est en cours et va perdurer jusqu'à la fermeture de la grappe.

Mesures prophylactiques : favorisez l'insolation et l'aération des grappes car l'oïdium est sensible aux UV. Vous pouvez notamment pratiquer l'effeuillage.

Techniques alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et efficace.

Liste des produits de bio-contrôle : <https://ecophytopic.fr/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>



Black rot (*Guignardia bidwellii*)

• Situation au vignoble

Des symptômes sont visibles sur de nombreuses parcelles mais il n'y a pas d'évolution cette semaine.

Évaluation du risque :

Le stade de sensibilité maximale des grappes est le stade nouaison et perdure jusqu'à la fermeture de la grappe : attention aux pluies prévues cette semaine.

Ne pas confondre

A cette période, des symptômes de brûlure du feuillage liés à la dérive de produits désherbants peuvent apparaître. Ces taches sont plutôt d'aspect chlorotique et se distinguent des contaminations de black rot par l'absence de liseré brun sur le pourtour de la tache.

- ☞ Pour éviter toute confusion, attendre la sortie des pycnides soit en laissant la feuille au champ, soit en prélevant la feuille et en la mettant en chambre humide.



A gauche : Taches de black-rot sur feuilles (Ephytia) – Au centre : Phytotoxicité d'épamprage chimique (CA81)

A droite : Dégâts de désherbant (CA82)

Botrytis (*Botrytis cinerea*)

• Situation au vignoble

Pas de nouveau symptôme signalé.

• Éléments de biologie

Les grappes peuvent être contaminées par le champignon dès la floraison. Celui-ci peut pénétrer à l'intérieur des jeunes grappes à la faveur des blessures faites par la chute des capuchons floraux. A ce moment-là, le champignon peut rester latent jusqu'à la véraison, stade auquel les baies deviennent réceptives.

Le développement du champignon est dépendant de nombreux facteurs :

- de la sensibilité variétale ;
- de la climatologie de la campagne ;
- du déroulement de la floraison. Les capuchons floraux et autres débris végétaux peuvent, par exemple, être colonisés par le champignon et rester emprisonnés dans la grappe. Ils pourront alors être à l'origine d'une attaque ultérieure sur les baies ;
- de la prophylaxie mise en œuvre sur les parcelles. A savoir :
 - la maîtrise de la vigueur,
 - l'aération des grappes et la création d'un microclimat défavorable au champignon, avec notamment l'effeuillage à nouaison,
 - la limitation des portes d'entrée par une bonne gestion du risque vers de grappe et oïdium.

Évaluation du risque :

Une surveillance spécifique du botrytis ne se justifie que pour les situations suivantes : conditions climatiques humides, charges importantes, entassement des grappes, capuchons floraux qui restent collés, présence de vers de la grappe...

Le stade « Chute des capuchons floraux » est un des stades clés de la gestion du Botrytis. Il est maintenant dépassé.

Le prochain stade important dans la gestion de ce bio agresseur est « Fermeture de la grappe ».

Vers de la grappe

Pour rappel :

Le réseau national suit régulièrement cette problématique sur les vignobles du Limousin sans que toutefois une nuisibilité des vers de grappe ait été constatée. Un réseau de 4 pièges est mis en place sur notre vignoble. Il permettra une surveillance régulière des tordeuses : Allasac (19), Branceilles (19), Brivezac (19), St Julien Maumont (19). En parallèle le vignoble de Branceilles, dans le cadre de son GIEE, et des vignerons indépendants du groupe 30 000 mettent en place des pièges alimentaires sur des parcelles complémentaires afin de suivre la présence ou non de ce ravageur sur des parcelles suspectées.

- **Situation au vignoble**

Pas de capture cette semaine. **Le risque est faible.**

Flavescence dorée

La flavescence dorée est due à un phytoplasme qui se développe dans la sève de la plante. Il est transmis par un insecte vecteur, *Scaphoïdeus titanus*, de la famille des cicadelles. Cette maladie est toujours très présente dans les vignobles. La lutte contre l'insecte vecteur et l'arrachage des vignes infectées sont aujourd'hui les seuls moyens de ralentir la progression de la maladie dans les vignes en place.

La lutte doit être collective pour être efficace. Les dates de traitement sont communiquées par arrêté disponible [ICI](#)

Pour informations sur les vignobles aquitains - Dates des éclosions de *Scaphoïdeus titanus* :

- du 20 au 30 avril dans différents sites de la Gironde
- le 28 avril en Lot-et-Garonne- le 29 avril dans les Pyrénées-Atlantiques (Jurançon)
- le 4 mai en Dordogne
- **12 mai en CORREZE secteur BRANCEILLES**

Autres observations

La faune auxiliaire est toujours présente. Cette semaine ce sont les syrphes qui ont accompagné les observateurs du BSV lors de la surveillance du vignoble.

De nombreuses coccinelles adultes circulent sur les ceps et sur la flore présente dans les parcelles.



Larves de cicadelle verte – Vinovalie



Quelques larves de cicadelles vertes sont observées cette semaine mais très largement inférieures au seuil de risque.

Les symptômes d'érinose progressent sur jeunes feuilles.

Prochaine publication, le mardi 16 juin 2020

Les structures et collectifs partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Limousin sont les suivantes : Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle Aquitaine, la Chambre Départementale d'Agriculture de Corrèze, la Cave Viticole de Branceilles (M.Leymat) et les producteurs du GIEE de Branceilles, la Fédération des Vins de la Corrèze (M MAGE), le Syndicat Viticole du Vin Paillé de la Corrèze (M.Roche) et les producteurs du GIEE « Miel des Muses », les producteurs du groupe 30000 VIGNE Limousin.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".